

Image not found or type unknown



Micro bic & chiffre d'affaires

Par **sarlin**, le **13/01/2009** à **10:06**

Bonjour, rnj'ai créé depuis plusieurs années ma micro entreprise avec inscription à la chambre des métiers et un status Micro BIC (prestations de services) donc un chiffre d'affaires à 27 000 euros. rnDepuis le 1er janvier 2009 il a été mis en place une nouvelle forme juridique "auto-entreprise" rnavec un CA à 32 000 euros. rnJe voudrais savoir si les entreprises micro BIC passe, en terme de CA, aussi à 32 000 euros à compter du 1er Janvier 2009, ultérieurement ou jamais (car peut-être ce sont 2 formes juridique différentes) ??? rnMerci d'éclairer ma lanterne, car pour moi c'est le noir complet